
De : christiane.tincelin@barfleur.fr

Envoyé le : vendredi 4 mars 2022 17:39

À : Alain et Gisèle Travert; Alain Rossi; Anne Ruel; Anne-Marie Travert; Bernard Mottier; Cécile Logghe; Christian Renouf; Christine Livebardon-Le Cacheux; Danielle Philippart; daniellesurdiv51@gmail.com; Dominique Villotte; Frédéric Louzeau; Frédéric Soul; Geneviève Paisnel; GERARD PARENT; Hélène Travert; Jacqueline Rillon; Jean Pépin-Lehalleur; Jean-Marie Rocques; Léa Surdive; Luc Tincelin; Lucie Soul; Lucien Poirot; Magali Mocquet; Malouine Rousseau; Marcouf Zeller; Margot Zeller; Marie-France Louzeau; Martin Rillon; Martine-Jean-François Soul; MAUGER Michel; Michel Moreau; Michel Travert; Nicole Ligneau; Patrick Logghe; Philippe Pesnelle; Serge et Susie Viellard; Véronique Liabeuf

Cc : christiane.tincelin@barfleur.fr

Objet : Eolarge - Convocation AG 19 mars 2022

Objet : Eolarge - Convocation AG 19 mars 2022

Chers adhérentes et adhérents,

Comme annoncé dans un précédent courrier, notre assemblée générale annuelle aura lieu

le samedi 19 mars 2022 à 10h30 – Salle Max Pol Fouchet, rue Foch à Saint-Vaast-la-Hougue.

Le présent mail tient lieu de convocation.

L'assemblée sera l'occasion de dresser le bilan de notre activité depuis la création de l'association, de faire un point d'actualité sur les projets de parcs et de raccordements et de dresser quelques lignes de perspective pour notre association.

Votre appui, financier d'une part et moral d'autre part, nous a permis de mener nos actions de manière déterminée et nous espérons que vous nous accorderez à nouveau votre confiance pour la deuxième grande étape dans laquelle nous nous engageons.

Sont votants à l'assemblée, les personnes à jour de leur cotisation. Votre fidélité à Eolarge s'exprimera donc par le versement d'une cotisation annuelle (montant minimal de 10€) envoyée

- soit par chèque à Danielle Surdive – 8, rue Saint Eloi – 50760 Réville,
- soit par virement bancaire accompagné d'un mail de réinscription à

daniellesurdiv51@gmail.com.

Vous trouverez en PJ un pouvoir (en blanc si cela vous est possible dans la mesure où le nombre de pouvoirs est limité à 3 par personne présente) à adresser avec votre chèque ou avec votre mail selon le cas. Les cotisations seront enregistrées en début d'assemblée générale pour les personnes présentes.

Ordre du jour

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Fixation du taux de cotisation pour l'année à venir
- Quitus aux administrateurs
- Election le cas échéant d'un nouvel administrateur ou d'une nouvelle administratrice (un remplacement prévu à ce jour)
- Questions diverses (les questions diverses doivent être adressées au moins trois jours à l'avance à : christiane.tincelin@barfleur.fr)

Nous pourrions bien sûr poursuivre nos échanges une fois le formalisme de l'assemblée générale terminé.

Pour nos nouveaux adhérents que je salue et auxquels je souhaite la bienvenue, je transmets notre dernière note stratégique.

Avec mes salutations cordiales et dévouées

Christiane Tincelin
Présidente
Eolarge.vds